

En vous rendant à l'EHPAD Résidence Saint-Martin à Mougins, vous aurez une autre opinion des maisons de retraite car les architectes « Avant-garde » pour l'intérieur et « Régis & Partners » pour les extérieurs ont réalisé un travail d'aménagement remarquable.



Le président du Conseil général des Alpes-Maritimes, Eric Ciotti, accompagné du vice-président, Philippe Tabarot, déléguée aux affaires sociales, du maire de Mougins, Richard Galy, et des conseillers généraux, Jérôme Viaud et Marie-Louise Gourdon, a salué l'excellent travail du président, Christophe Nuss et de ses associés, Jacques Cohen et Paul Strub, et de leur conseiller, Jean-Pierre Perrone.

99 lits, 55 emplois

C'est la directrice, Chantal Merel, qui a mené la visite. Elle a débuté par les jardins extérieurs adaptés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer avec des niveaux et des couleurs différents, des jardins dont le parcours effectue une boucle afin que nul ne se perde.

Senteurs, absence d'angles, éclairage solaire et photovoltaïque pour l'eau chaude, bassin de rétention qui recycle l'eau de pluie, tout a été conçu pour respecter les normes du développement durable comme l'a expliqué Jean-François Régis. L'intérieur est du même aloi avec des poignées de porte personnalisées, une entrée somptueuse très spacieuse et éclairée.

Tout a été fait pour donner l'impression d'une atmosphère personnalisée et familiale, « comme si c'était chez nous », assure Chantal Merel. L'EHPAD Saint-Martin comprend 99 lits d'hébergement permanent, 2 lits temporaires et 3 places d'accueil de jour. Actuellement, l'établissement compte 50 résidents et emploie 25 personnes. À terme, lorsque toutes les chambres seront occupées, la résidence fera travailler 55 personnes dont un médecin coordonnateur, Dominique Foata.

+ 1 300 lits avant fin 2010

Eric Ciotti a rappelé que 22 lits étaient dédiés à l'aide sociale (environ 51 Euros/jour) qui s'inscrivent dans le plan gérontologie de 2006-2010 (40 MEuros), prévoyant l'ouverture de 2 200 lits dans les Alpes-Maritimes. Selon une

récente étude de l'INSEE, la population du 3e âge aura presque doublé dans les 10 ans à venir pour atteindre plus de 57 000 personnes (35 000 actuellement). « Il faut se préparer à ce progrès médical extraordinaire et ouvrir des résidences qui ne soient plus éloignées des lieux de vie habituels des personnes concernées », affirme le président du département. Grâce aux efforts conjugués du Conseil général 06 et de la préfecture qui a débloqué les 18 dossiers en attente, fin 2010, les Alpes-Maritimes compteront 1 300 lits supplémentaires soit 900 emplois créés. 20 % des lits seront éligibles au titre de l'aide sociale, condition sine qua none du soutien du département qui finance en outre les dépenses de dépendance dans le cadre de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie). Et à tous de s'accorder sur les conditions de respect, de dignité et d'accueil de la personne âgée, qui n'en doutons pas, seront heureux à la résidence Saint-Martin

Pascal Gaymard